



Renouvellement de mon cdd en cdd

Par **jipopo**, le **10/11/2008** à **00:48**

Bonjour,

je suis en cdd à mis temps de 4 mois dans un hotel (comme veilleur de nuit), mon contrat arrive a terme tres bientôt.

mon employeur désire me reprendre mais en cdd encore!!

j'aimerais savoir s'il a le droit de me reprendre en cdd en sachant que sur mon premier contrat et sur l'article 3 (objet) c'est noté : votre contrat de travail intervient pour pallier à un accroissement temporaire de l'activité. en plus je remplace personne!

merci pour votre réponse